

Démarche de positionnement d'un PGI dans le cadre du Plan de Pérennité

PGI: Progiciel de Gestion Intégrée

Rencontre de démarrage



LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE

2014-09-10

Société de l'assurance
automobile

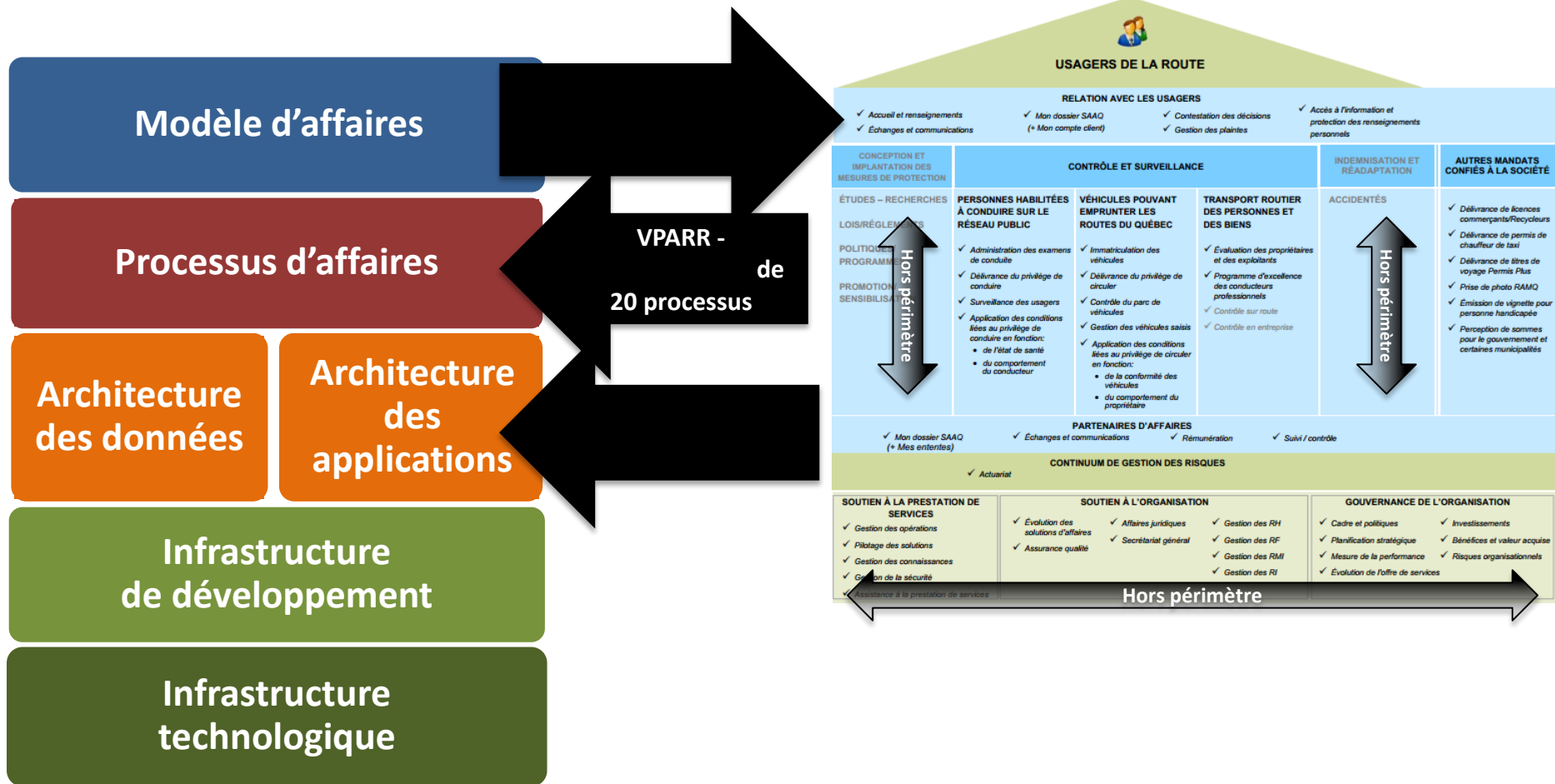
Québec



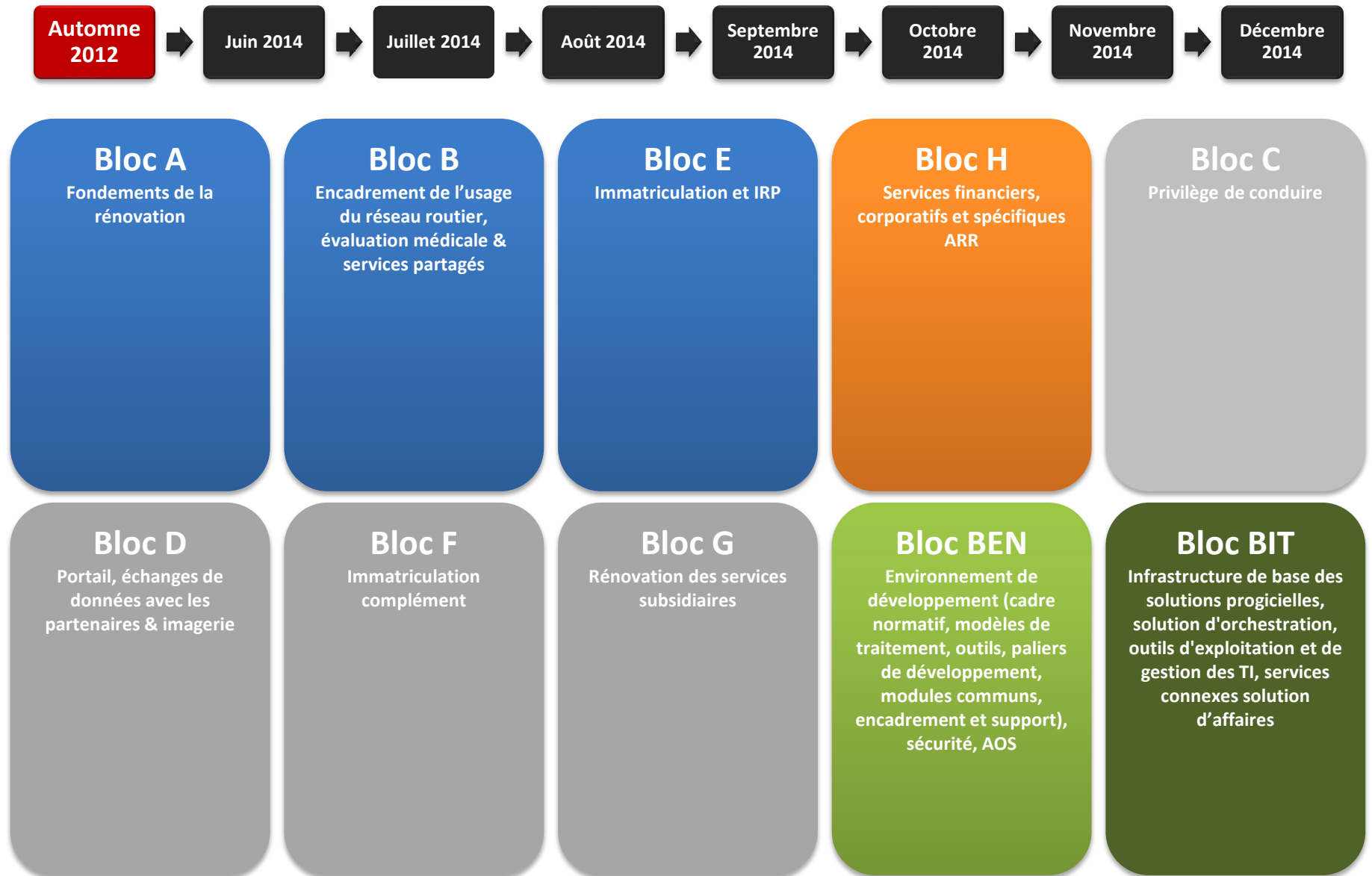
Agenda

- Rappels
- Ce qui a été accompli:
 - Bloc A - Phase de conception complétée
 - Projet des balises administratives en 2 phases distinctes
 - Phase 1 - Bloc B, Bloc E et Bloc H
 - Bloc H - Avis d'intérêt pour la sélection d'un progiciel financier
 - Bloc BEN - Phase de conception complétée
 - Bloc BIT - Phase de conception complétée
 - Bloc H - Étendue des solutions progicielles des fournisseurs dans le cadre de l'avis d'intérêt
- Choix technologiques (CTI – Octobre 2010)
- Constats sur l'étendue des solutions progicielles suite à l'avis d'intérêts du bloc H vs choix technologiques
- Positionnement PGI
- MOP - Organisation du mandat
- Annexe

Vision globale

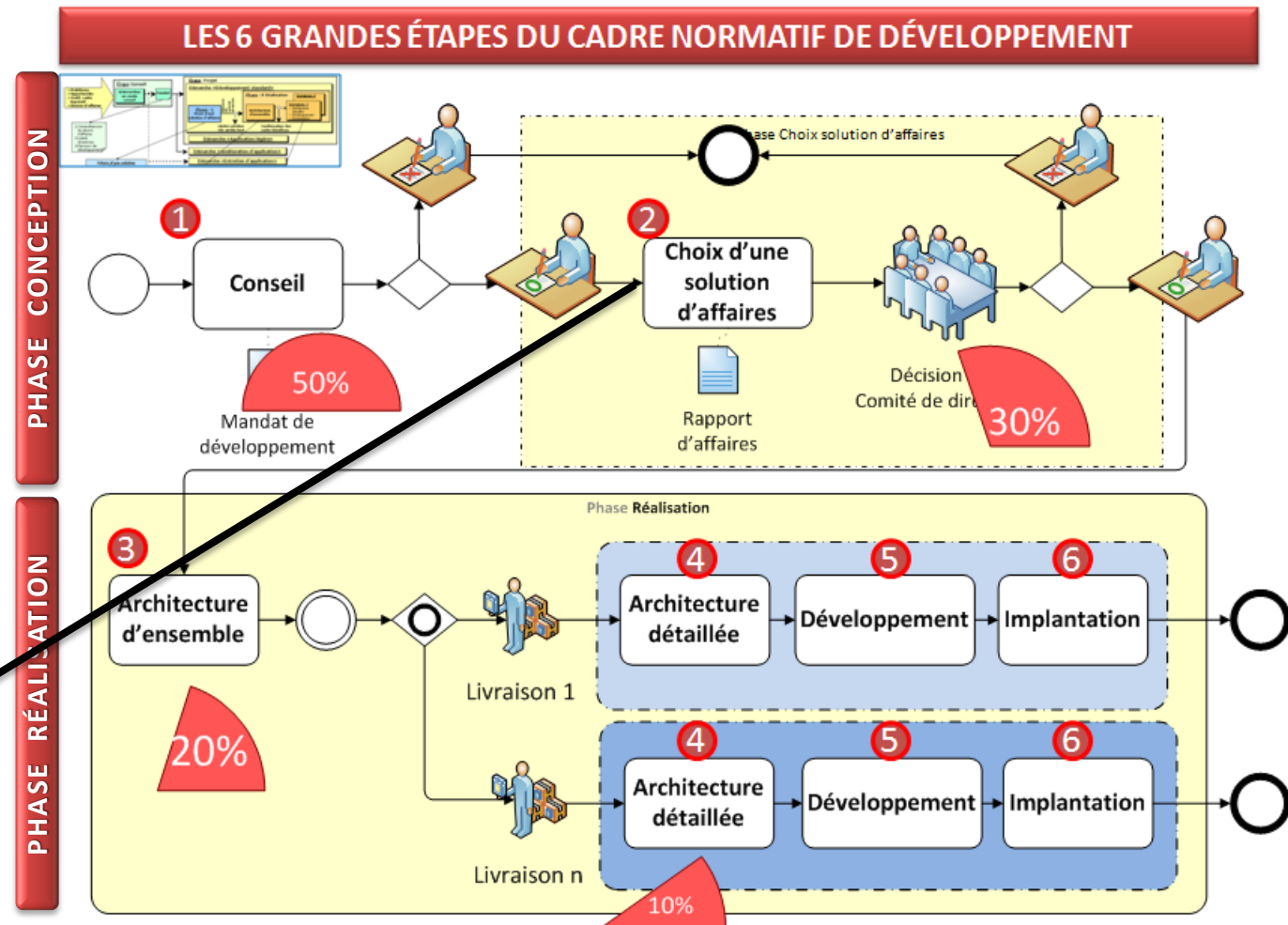


Plan de pérennité de l'accès au réseau routier (ARR)

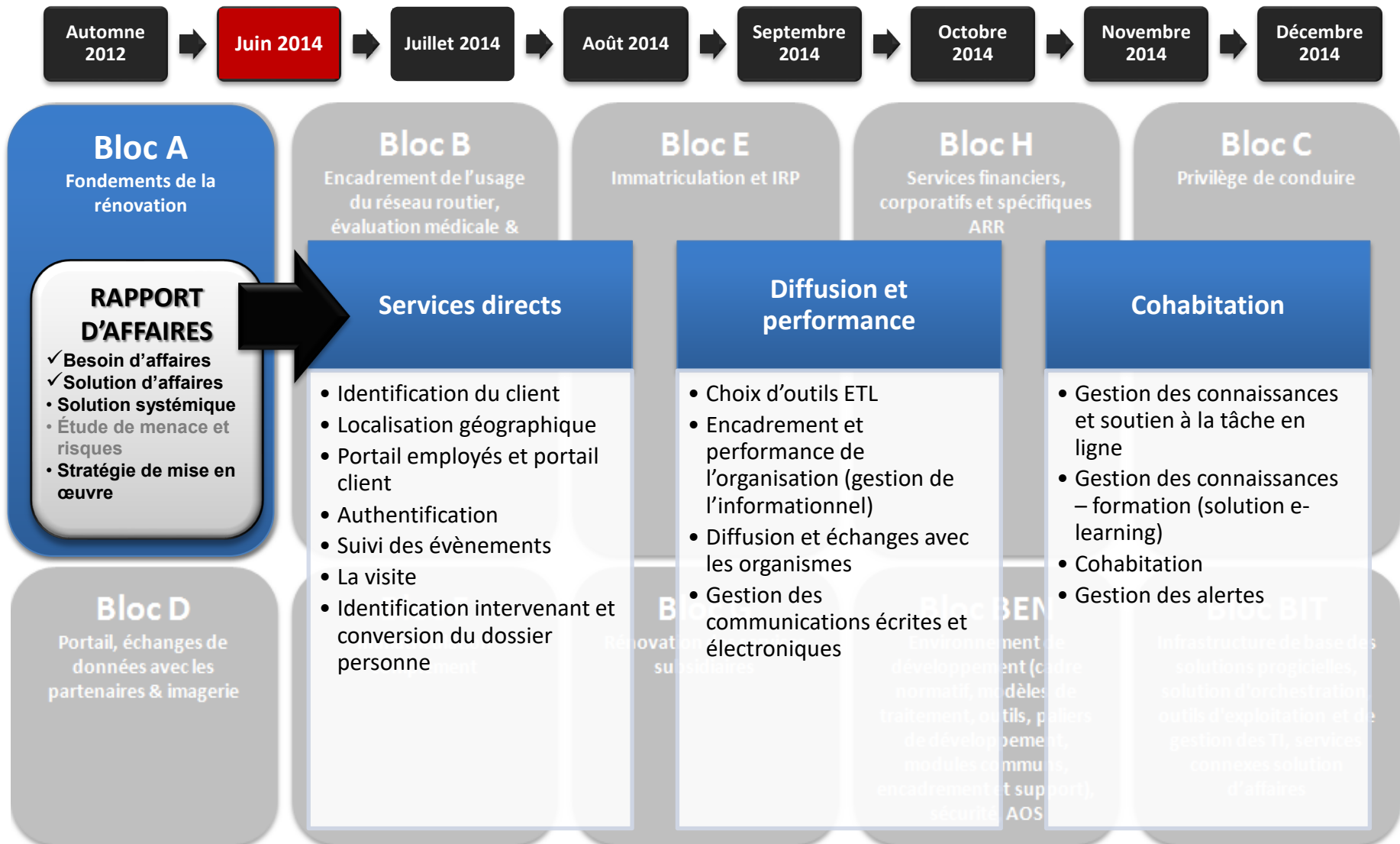


Vue d'ensemble du cadre normatif de développement....un rappel

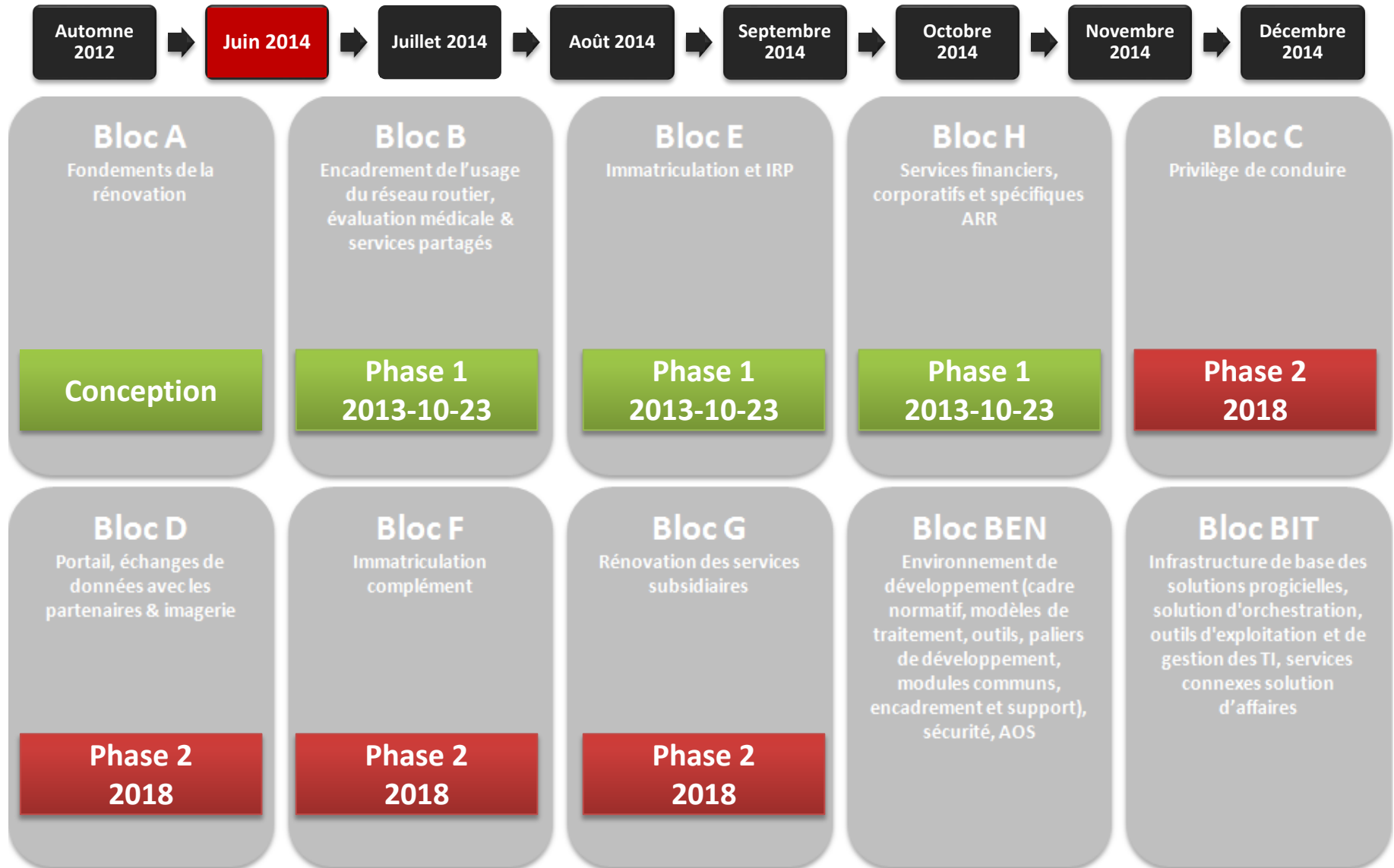
- Chaque bloc du Plan de Pérennité (PP) est divisé en projets
- Chaque projet est assujéti au cadre normatif de développement



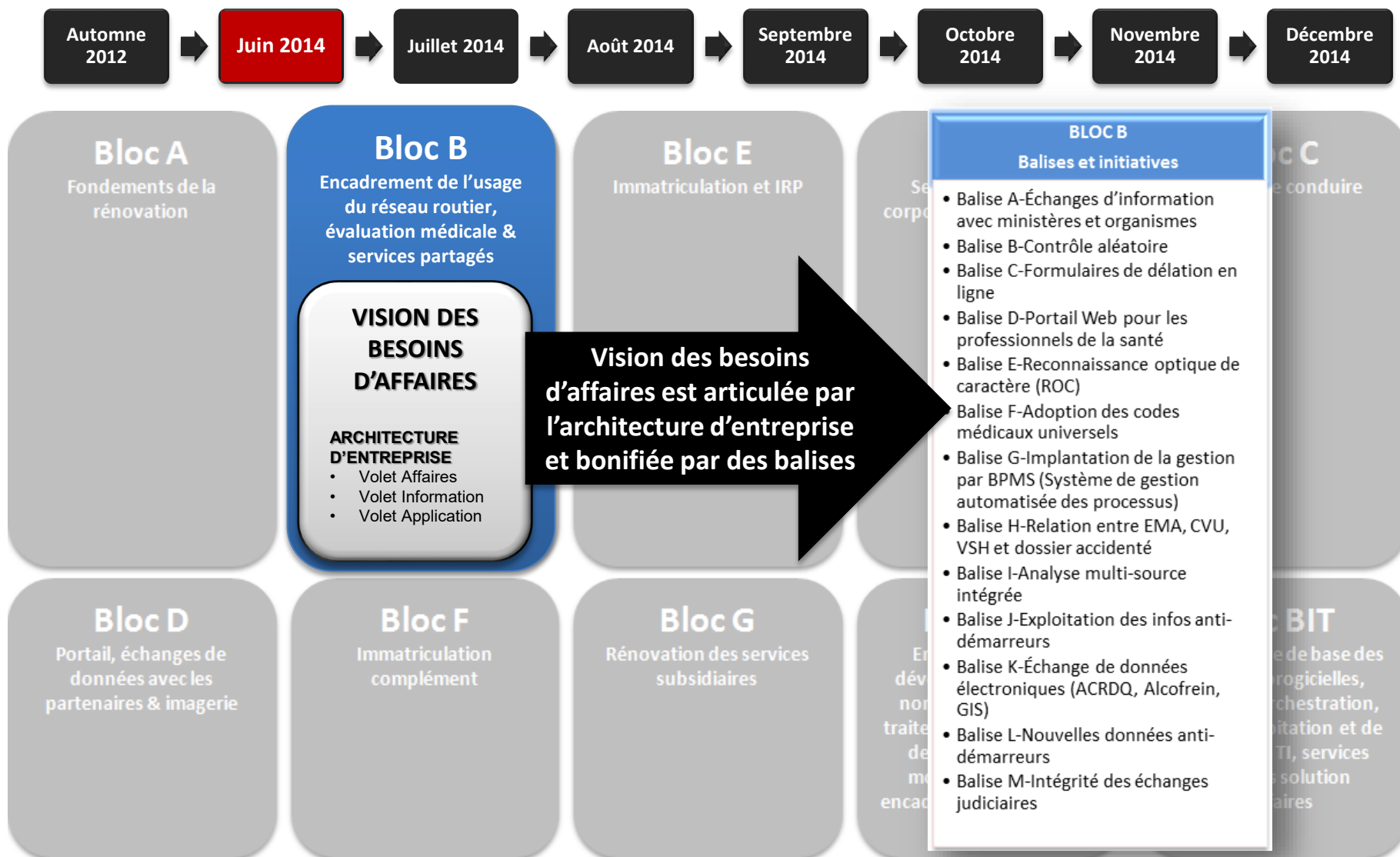
Bloc A - Phase de conception complétée



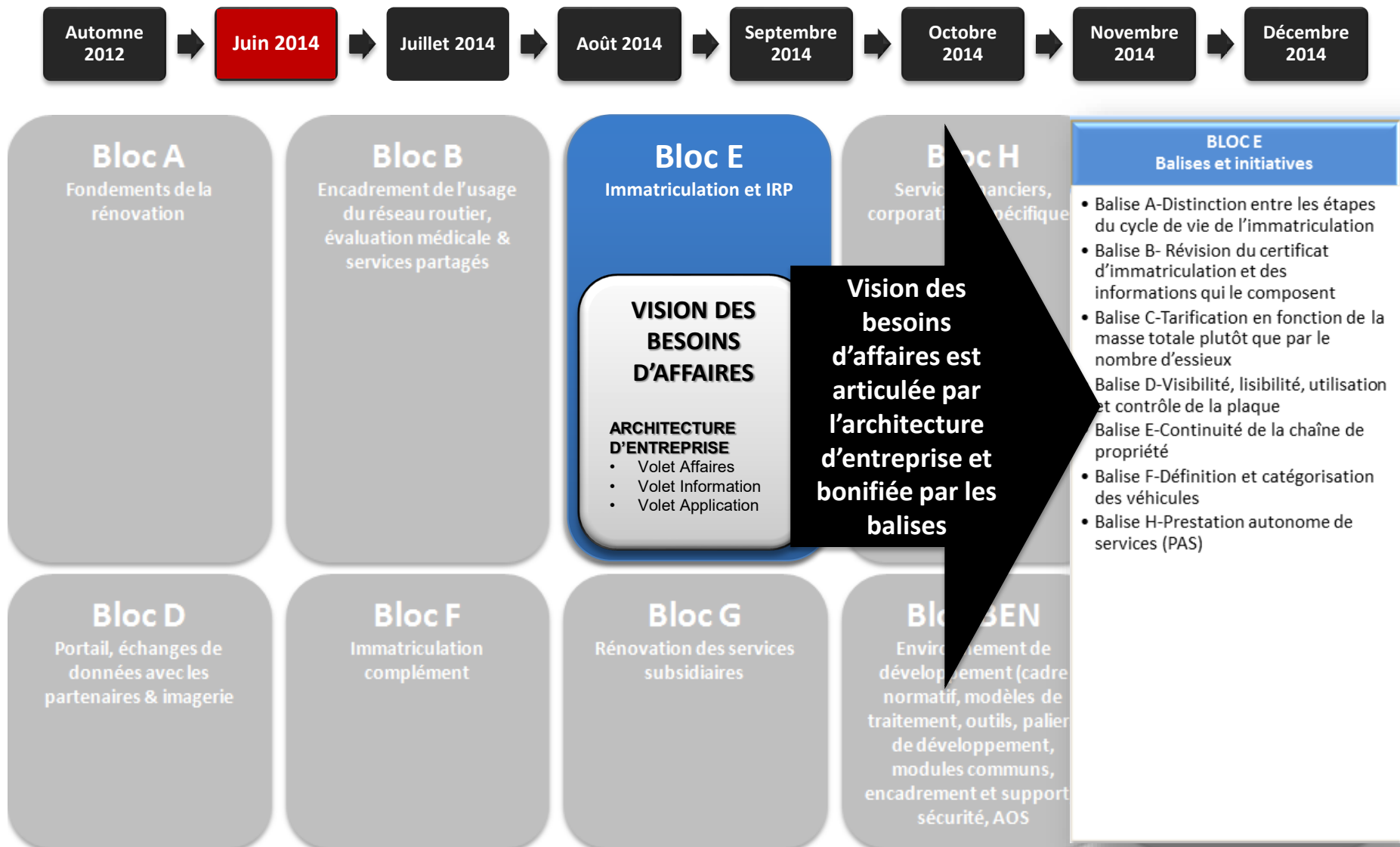
Projet des balises administratives: 2 phases distinctes



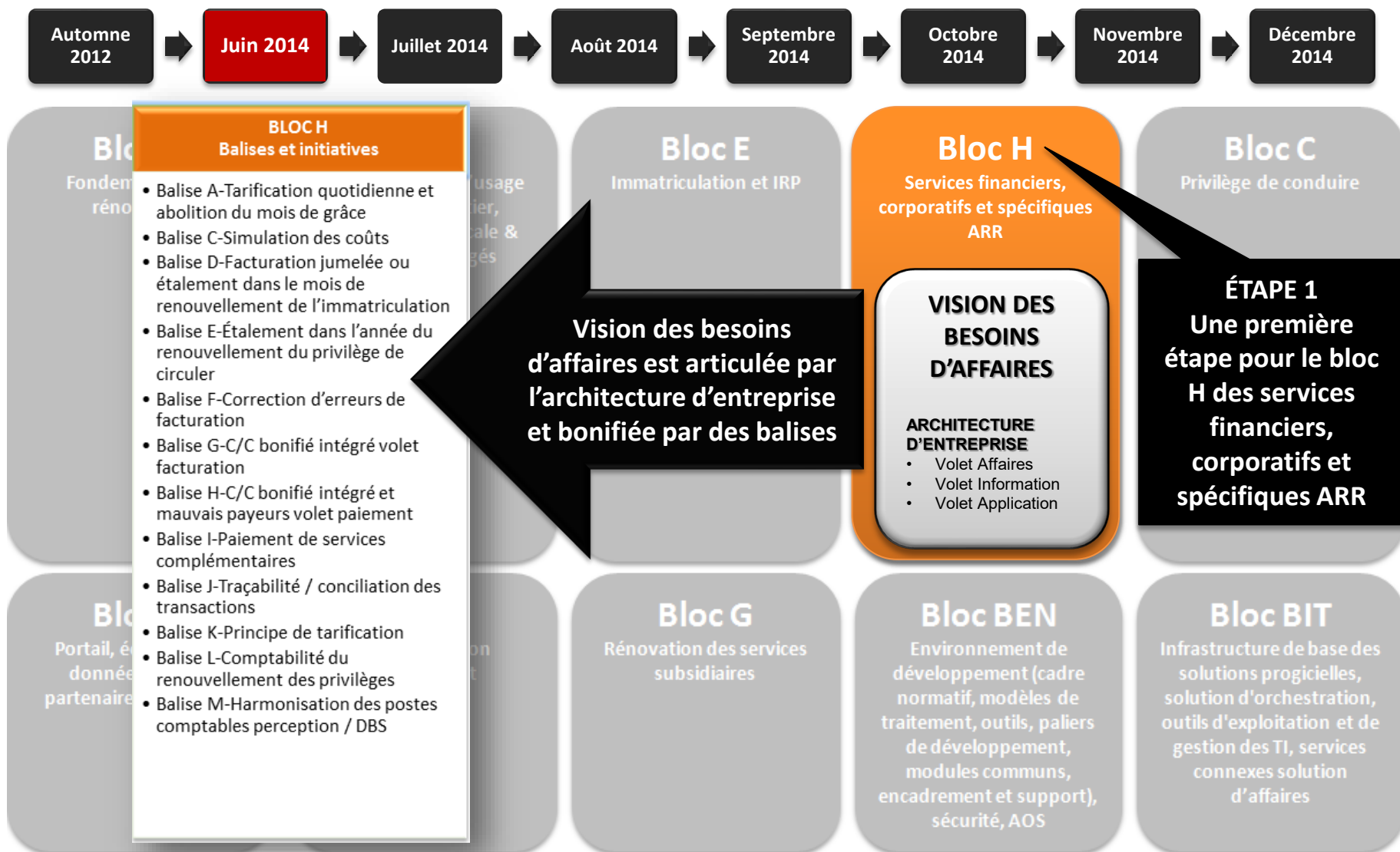
Projet des balises administratives – Phase 1



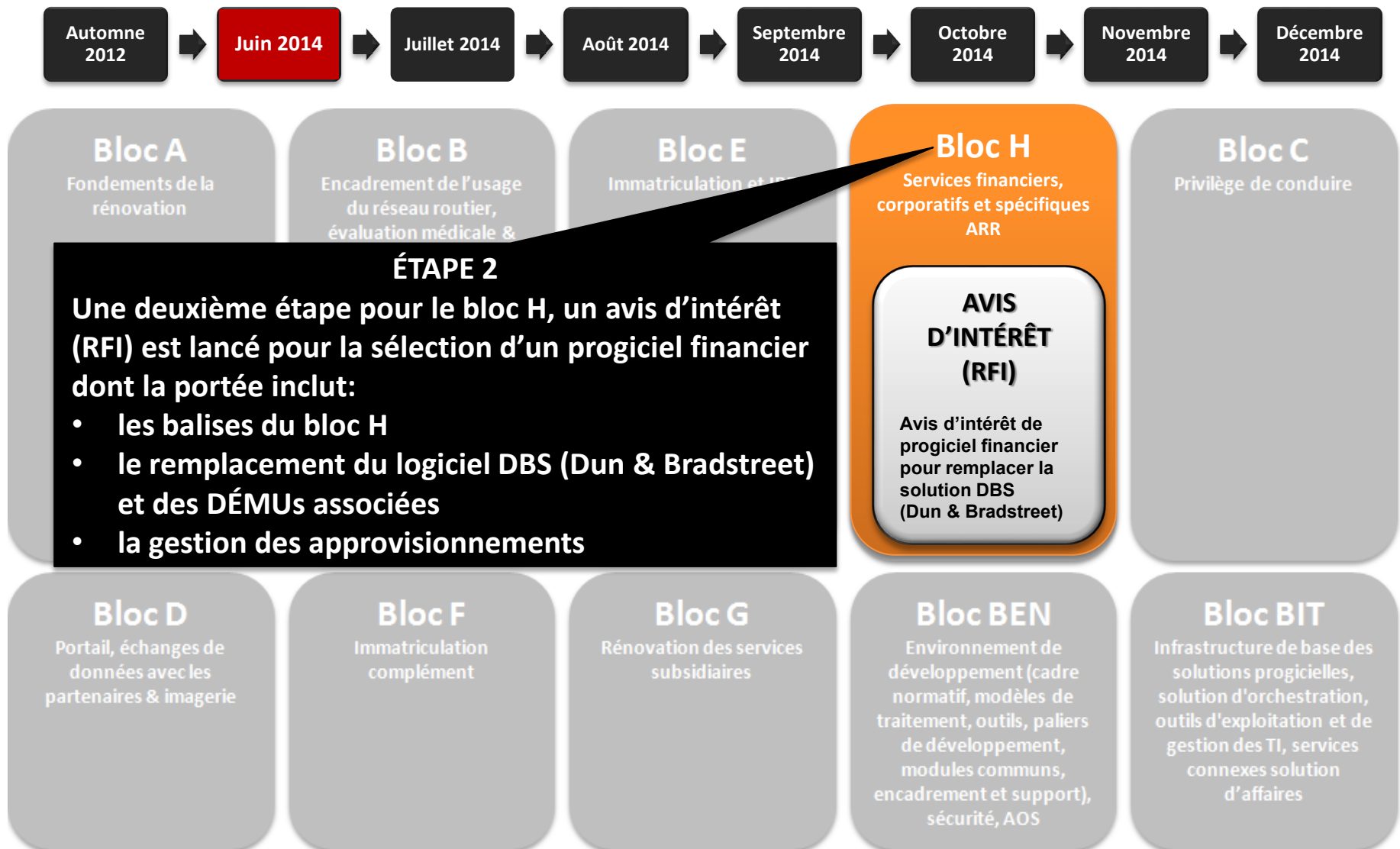
Projet des balises administratives – Phase 1



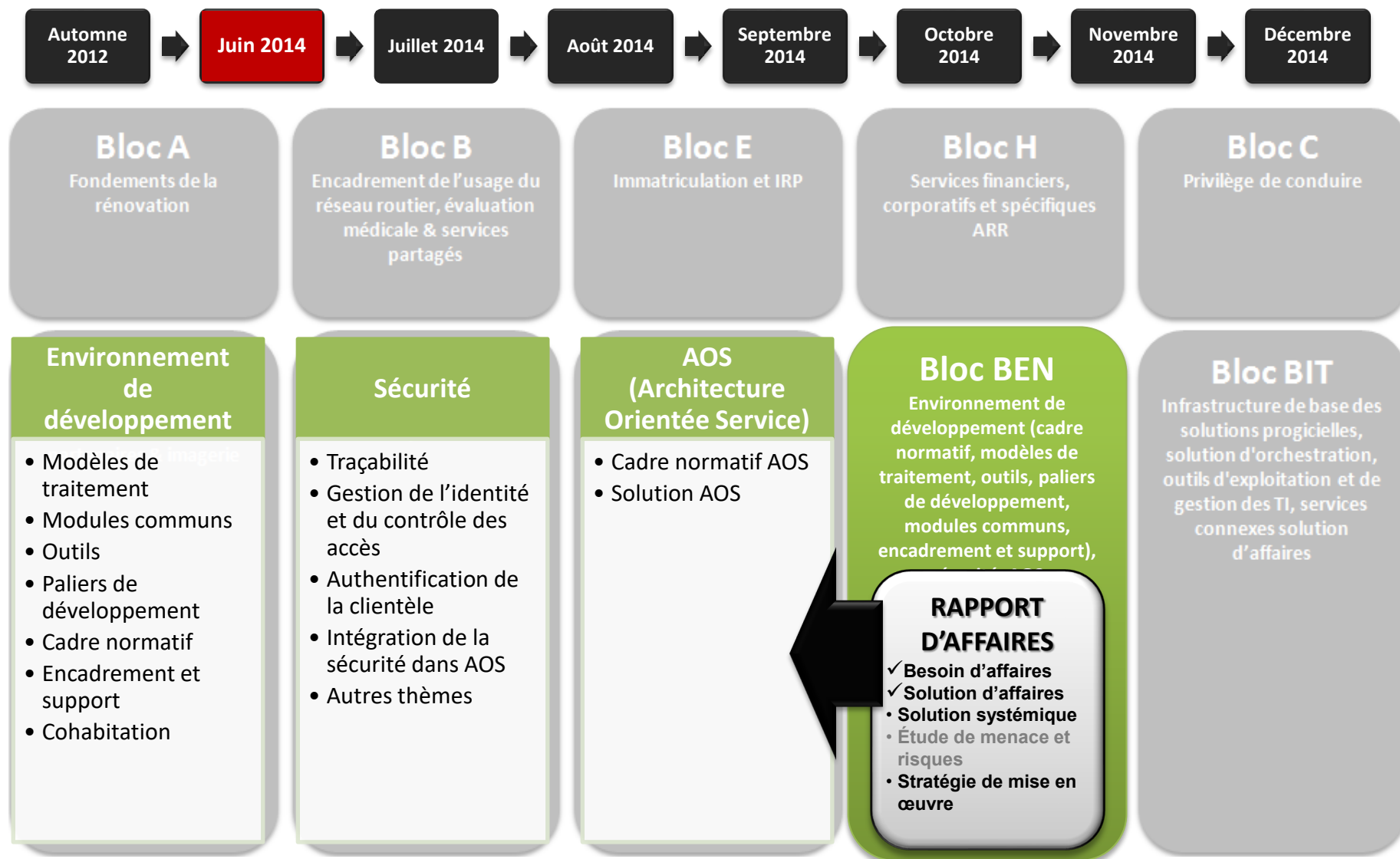
Projet des balises administratives – Phase 1



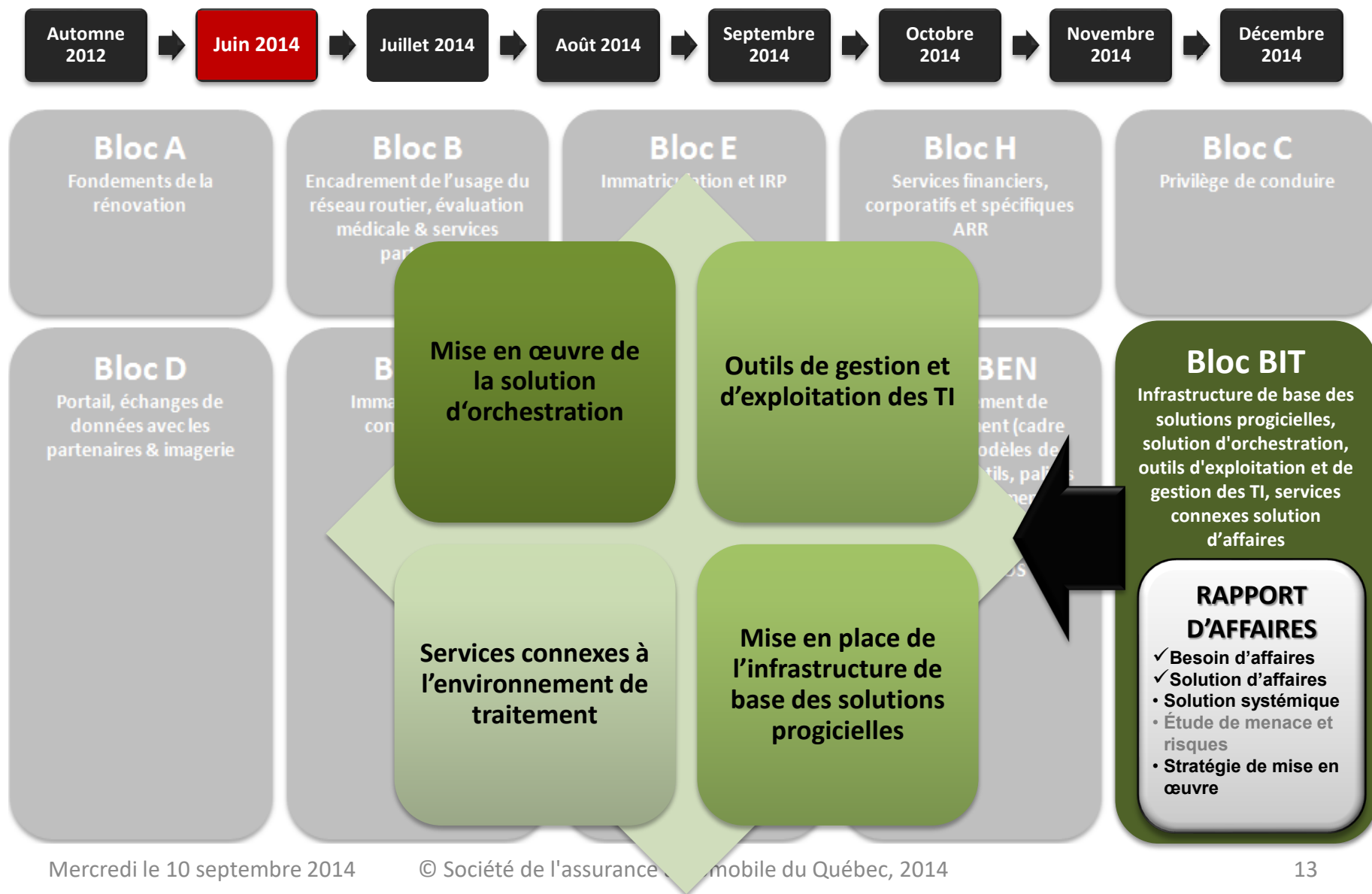
Bloc H - Avis d'intérêt pour la sélection d'un progiciel financier



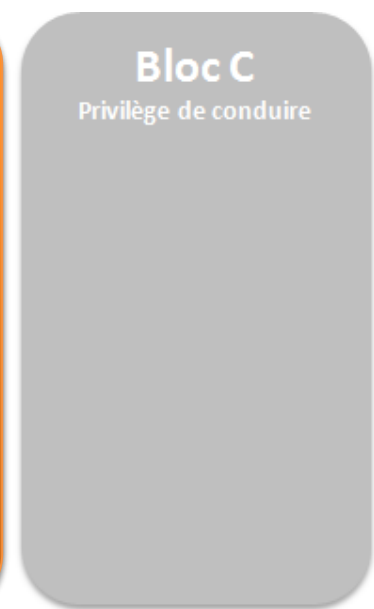
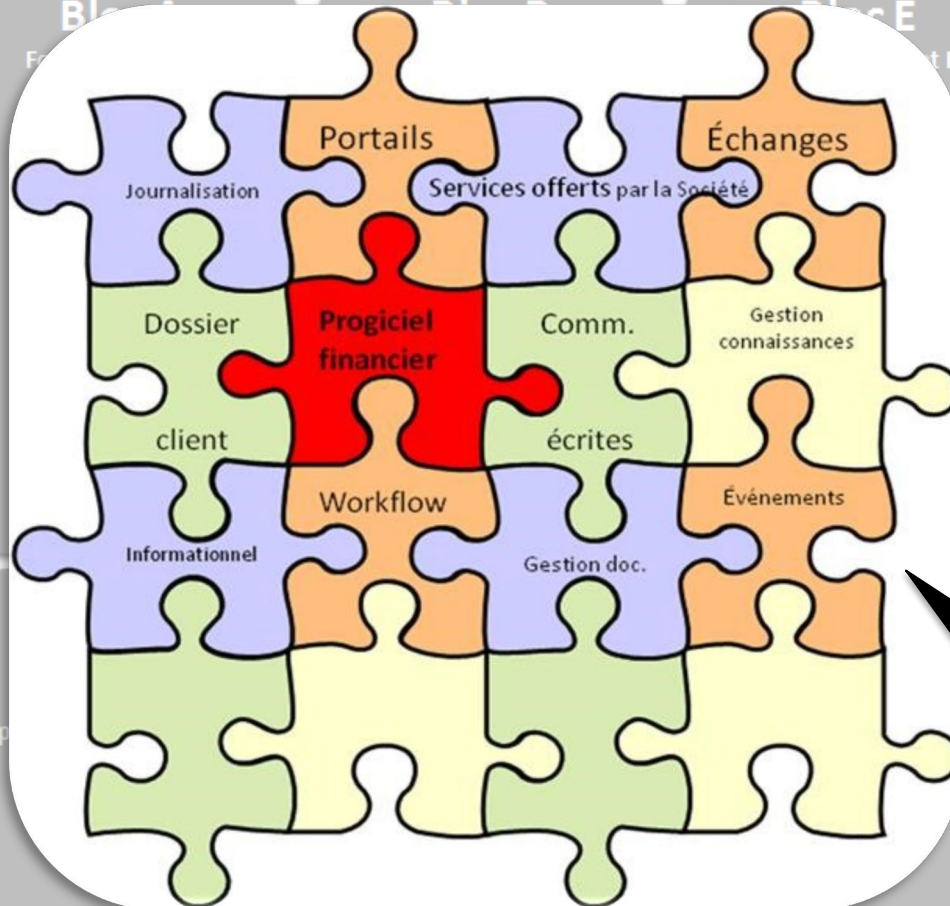
Bloc BEN - Phase de conception complétée



Bloc BIT - Phase de conception complétée



Bloc H - Étendue des solutions progicielles des fournisseurs dans le cadre de l'avis d'intérêt



Dans le cadre de l'avis d'intérêt, une demande concernant d'autres besoins de la société a été faite aux fournisseurs afin de voir l'étendue du périmètre de leur solution

Choix technologiques....un rappel

Niveau de structuration	Catégorisation des solutions progicielles	Explications	Opportunités d'utilisation dans le cadre de la rénovation ARR
Très structurant	Progiciels à portée verticale	Progiciels couvrant l'ensemble d'un domaine d'activités (ex. : Assurances)	Les spécificités légales et réglementaires du domaine ARR font en sorte que le cœur des solutions d'affaires ne peut reposer sur de tels progiciels.
	Progiciels génériques	Progiciels prenant charge de fonctions génériques d'une entreprise à l'autre en appui à ses applications de mission : Ex. : Suites logicielles (ERP), Gestion de la relation client, Gestion documentaire, etc. Générateur de codes	À l'instar de plusieurs organisations gouvernementales, la SAAQ peut envisager, lorsque pertinent, l'emploi de progiciels génériques pour supporter des fonctions financières, de gestion de la clientèle ou de gestion documentaire. Les solutions d'affaires ARR ne reposeront pas sur un générateur de codes d'affaires.
	Plateformes d'intégration	Progiciels spécialisés permettant « l'informatisation » des métiers TI. Ex : Infrastructure d'intégration, orchestrateur, etc.	Les architectures modernes incluent ce type de progiciels. La solution de cohabitation technologique repose en partie sur une infrastructure d'intégration et un orchestrateur.
Peu structurant	Environnement développement applications sur mesure	Coffre à outils de base pour le développement d'applications sur mesure. Ex. : .NET, Java, Cobol, etc.	En conformité avec la cible technologique recommandée, l'environnement de développement .NET constitue la base de la rénovation des applications ARR.
En ligne avec les besoins de la SAAQ		Non compatible avec les spécificités de la SAAQ	

Tiré à part du document présenté au CTI 21 octobre 2010

Choix technologiques....un rappel

- En conformité avec la vision et les orientations TI, le développement des applications rénovées reposera sur deux modes :
 - Développement maison
 - Solutions d'affaires directement reliées à la mission ARR
 - Progiciels génériques⁽¹⁾ : utilisation d'une façon non personnalisée
 - Essentiellement au niveau des applications partagées et de soutien à l'organisation

⁽¹⁾ : La prise en considération des logiciels libres sera conforme aux dispositions en la matière du projet gouvernemental de Politique-cadre sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics

Synthèse

Bloc A

Fondements de la rénovation

RAPPORT D'AFFAIRES

- ✓ Besoin d'affaires
- ✓ Solution d'affaires
- Solution systémique
- Étude de menace et risques
- Stratégie de mise en œuvre

Bloc B

Encadrement de l'usage du réseau routier, évaluation médicale & services partagés

VISION DES BESOINS D'AFFAIRES

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application
- + BALISES ADMINISTRATIVES

Bloc E

Immatriculation et IRP

VISION DES BESOINS D'AFFAIRES

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application
- + BALISES ADMINISTRATIVES

Bloc H

Services financiers, corporatifs et spécifiques ARR

VISION DES BESOINS D'AFFAIRES

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application
- + BALISES ADMINISTRATIVES

Étape 1

AVIS D'INTÉRÊT (RFI)

Avis d'intérêt de progiciel financier pour remplacer la solution DBS (Dun & Bradstreet)

Étape 2

Bloc C

Privilège de conduire

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc D

Portail, échanges de données avec les partenaires & imagerie

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc F

Immatriculation complément

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc G

Rénovation des services subsidiaires

ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

- Volet Affaires
- Volet Information
- Volet Application

Bloc BEN

Environnement de développement (cadre normatif, modèles de traitement, outils, paliers

RAPPORT D'AFFAIRES

- ✓ Besoin d'affaires
- ✓ Solution d'affaires
- Solution systémique
- Étude de menace et risques
- Stratégie de mise en œuvre

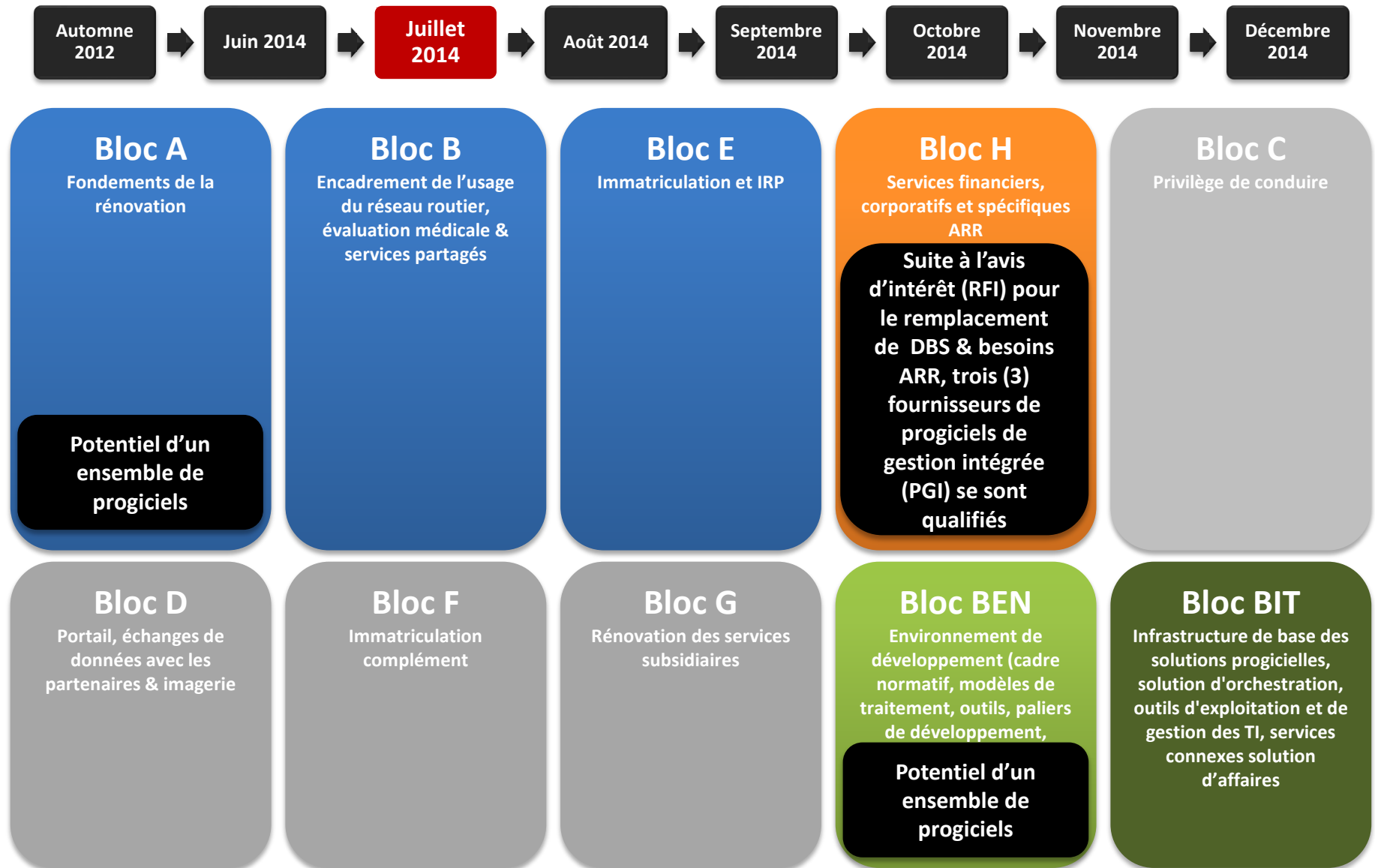
Bloc BIT

Infrastructure de base des solutions progicielles, solution d'orchestration, outils d'exploitation et de

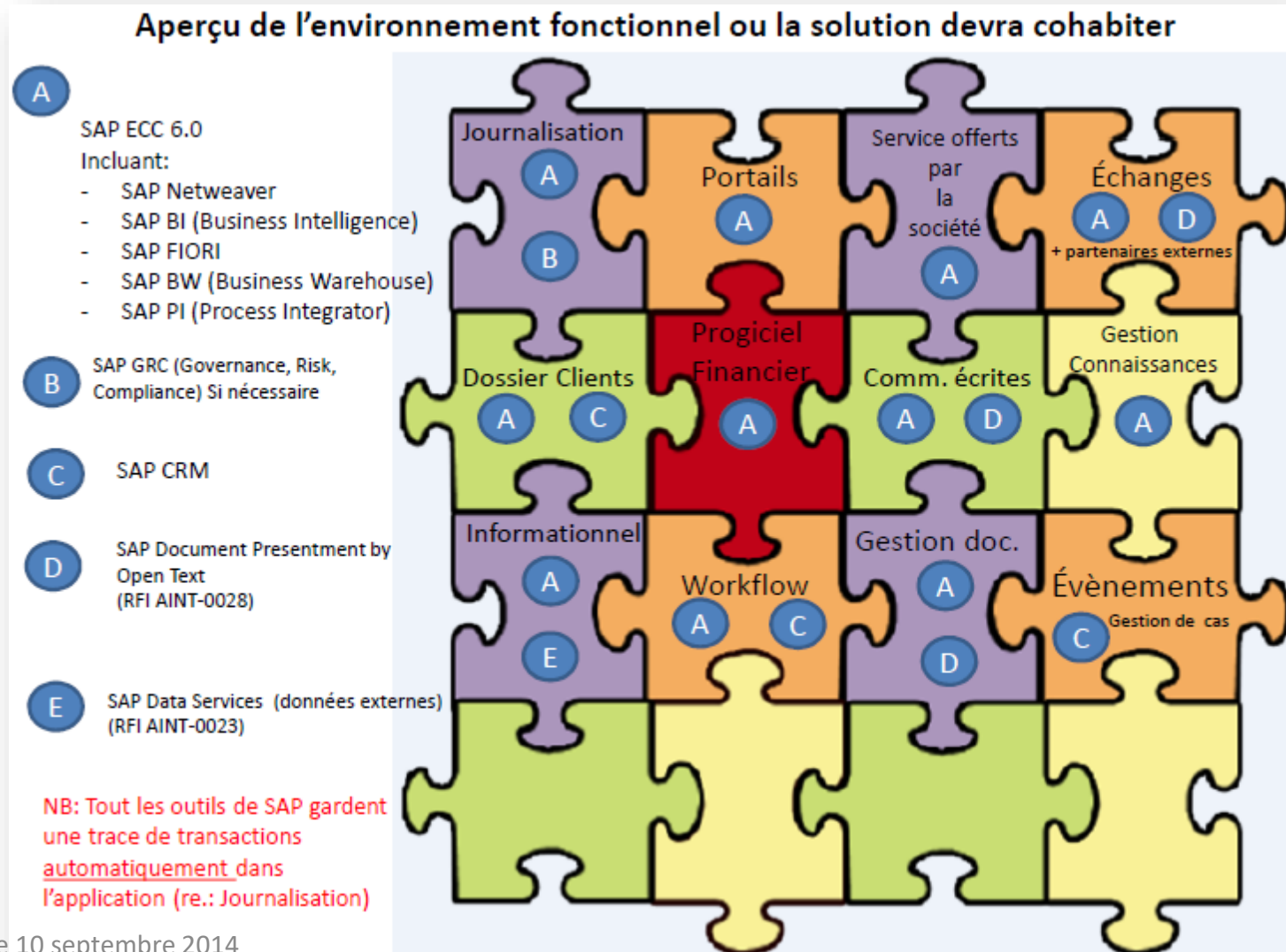
RAPPORT D'AFFAIRES

- ✓ Besoin d'affaires
- ✓ Solution d'affaires
- Solution systémique
- Étude de menace et risques
- Stratégie de mise en œuvre

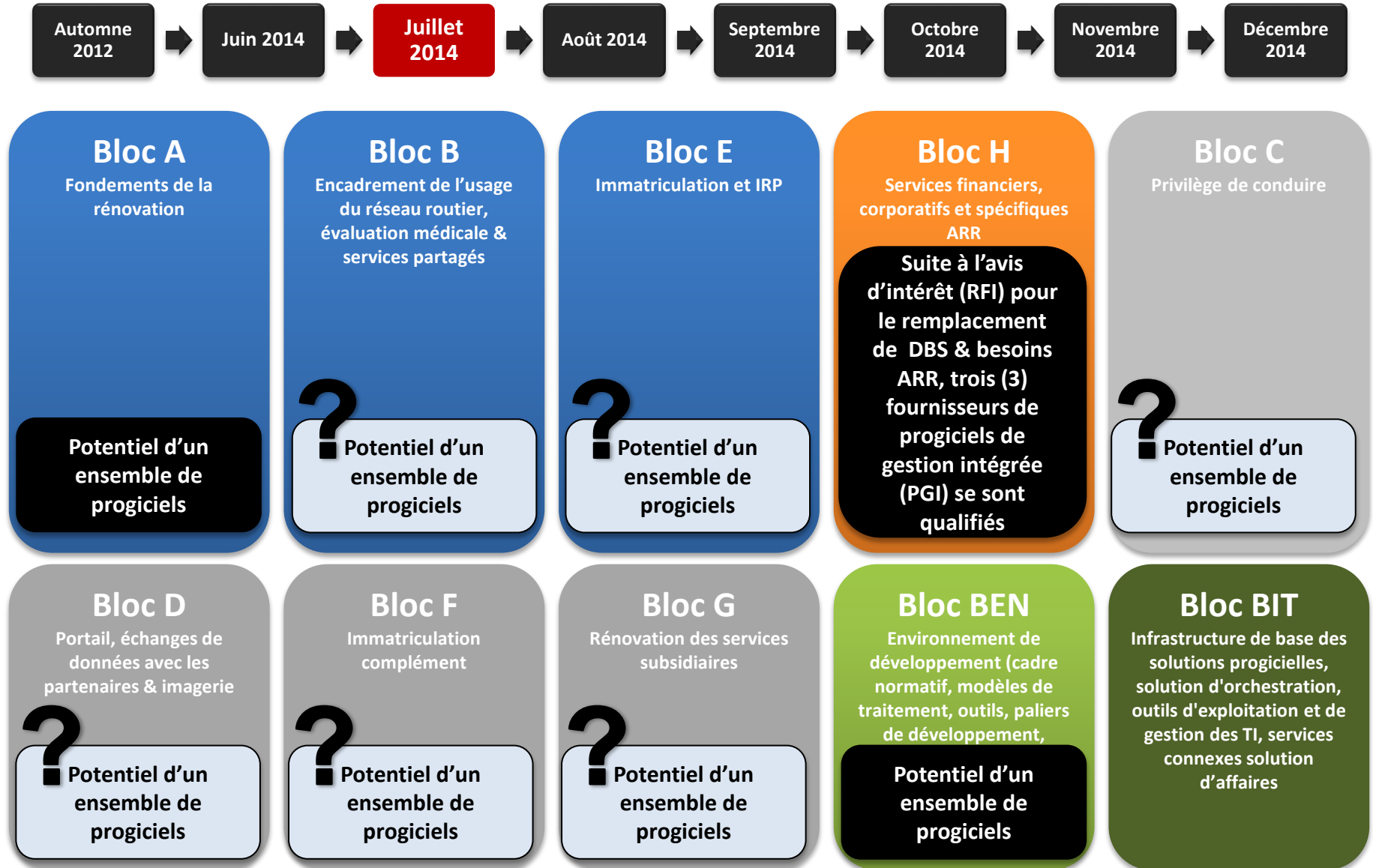
Constats sur l'étendue des solutions progicielles suite à l'avis d'intérêts du bloc H



Y-a-t-il pour le Plan de Pérennité un potentiel accru d'utiliser un ensemble de progiciels de gestion intégrée (PGI) ?



Y-a-t-il pour le Plan de Pérennité un potentiel accru d'utiliser un ensemble de progiciels de gestion intégrée (PGI) ?



Questionnement sur les choix technologiques

- Suite aux travaux qui ont eu lieu de septembre 2013 à juin 2014, il appert qu'un ensemble de progiciels génériques pourraient répondre à un ensemble de besoins d'affaires
- Suite à l'avis d'intérêt de juin 2014, il appert que 3 solutions de progiciels de gestion intégrée (PGI) répondent aux besoins du bloc H
- Ces 3 solutions semblent également pouvoir répondre aux besoins d'affaires identifiés de septembre 2013 à juin 2014
- Il appert donc qu'il est opportun de démarrer une réflexion sur la portée :
 - d'un ensemble « progiciels de gestion intégrée » (PGI) versus
 - une solution de progiciels BOB « Best Of Breed » & génériquescomme levier stratégique du Plan de Pérennité en réalisant un exercice de positionnement PGI
- Le positionnement sur la portée influencera la stratégie associée aux plateformes technologiques (BIT) et de développement (BEN)

Objectifs du positionnement PGI

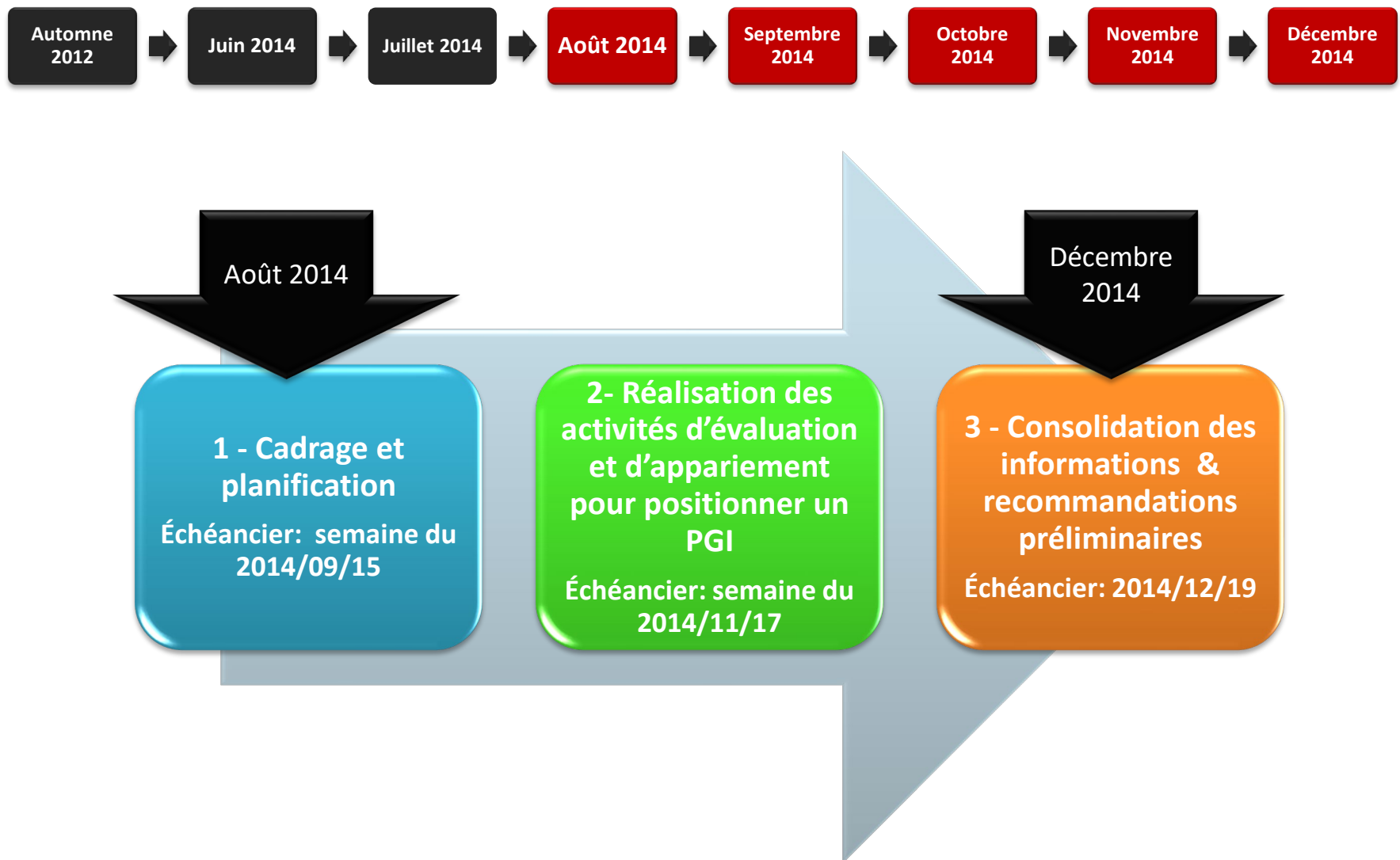


- Positionner l'apport et la portée d'une solution de progiciels de gestion intégrée (ou PGI) dans le cadre du programme de rénovation de l'accès au réseau routier (ARR) ainsi que pour l'ensemble de la société incluant le fond d'assurance (FA).
- Valider s'il serait envisageable, à l'aide d'une solution PGI, de devancer la date de fin du Plan de 2022 à 2019 et de livrer plus rapidement les bénéfices.
- Revoir le Dossier d'affaires 2009-2011 (« business case ») et effectuer des recommandations sur l'utilisation d'un PGI pour d'autres fins que de supporter les activités financières de la société au «Comité de direction» à partir des activités d'évaluation et d'appariement d'un ensemble de thèmes avec le PGI.

CE N'EST PAS C'EST:

Le but de cet exercice n'est pas la sélection d'un PGI spécifique mais bien de comprendre la portée, l'apport potentiel et les impacts d'acquérir et d'exploiter ce type de solution.

Trois (3) principaux jalons du positionnement PGI



Les thèmes et les volets considérés pour réaliser le positionnement du PGI

LES THÈMES COMPRENNENT:

a) Thèmes globaux:

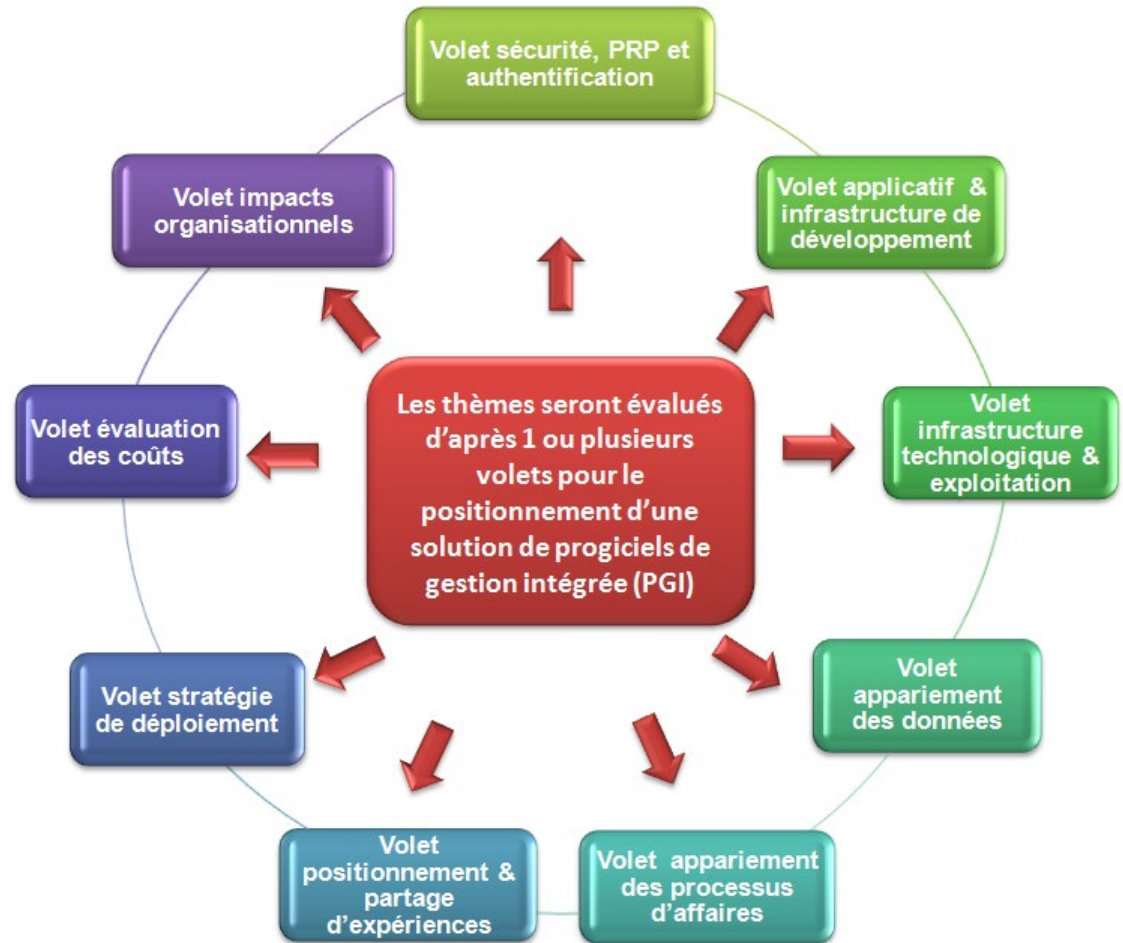
- Concepts de base PGI 101;
- Approche / méthodologie de déploiement d'un PGI

b) Thèmes qui concernent

l'infrastructure technologique de développement & d'exploitation ainsi que l'applicatif (Blocs BEN & BIT)

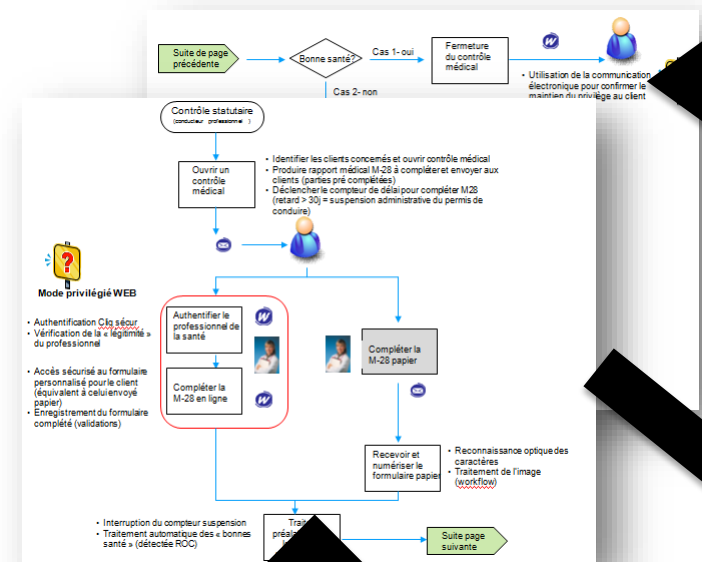
c) Appariement des données et autres thèmes relatifs aux données

d) Appariement des processus d'affaires à l'aide des scénarios



Pour réaliser le positionnement du PGI, chaque thème sera examiné sous 1 ou plusieurs des neuf (9) volets suivants

Portée des démonstrations de l'appariement des données & processus d'affaires



Approximativement 5 scénarios d'affaires (ARR & FA) sélectionnés en fonction des écueils « Fatal Flaws »

Progiciels de gestion intégrée (PGI)

Veuillez noter que pour les %, il s'agit d'un ordre de grandeur illustrant:

- la portion des besoins qui s'apparient au PGI et;
- la répartition de comment les écarts peuvent être comblés.

APPARIEMENT ?

Cadre typique de gouvernance des TI

**%
APPARIEMENT**

1- Paramétrage standard ou avancé PGI

2-Progiciel
spécialisé
(certifié PGI)

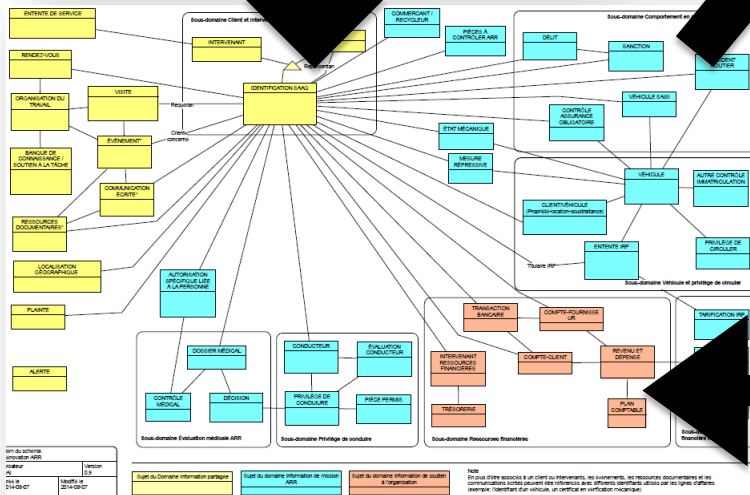
3- Développement

atelier du PGI

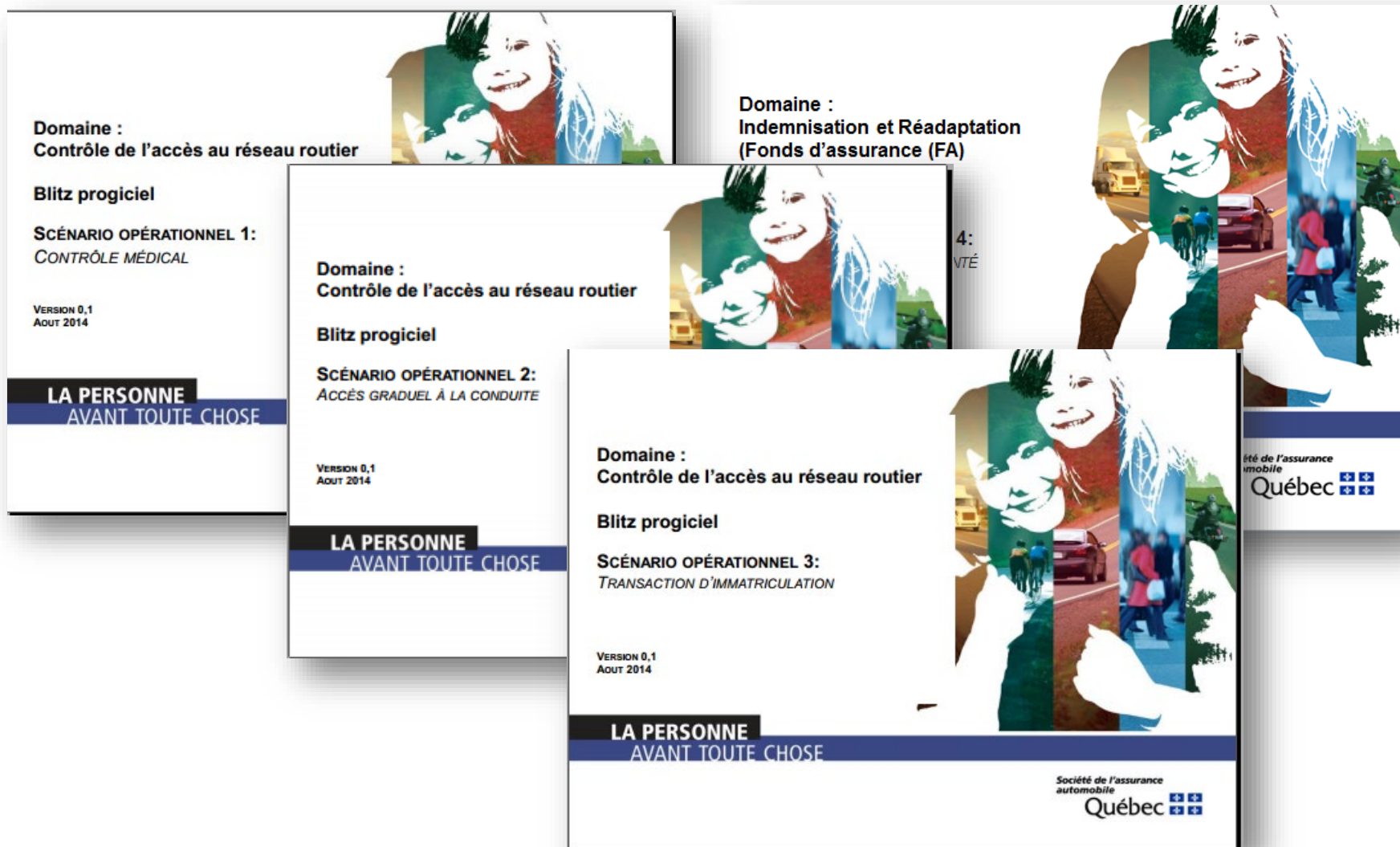
4- Développement maison

**%
ÉCARTS**

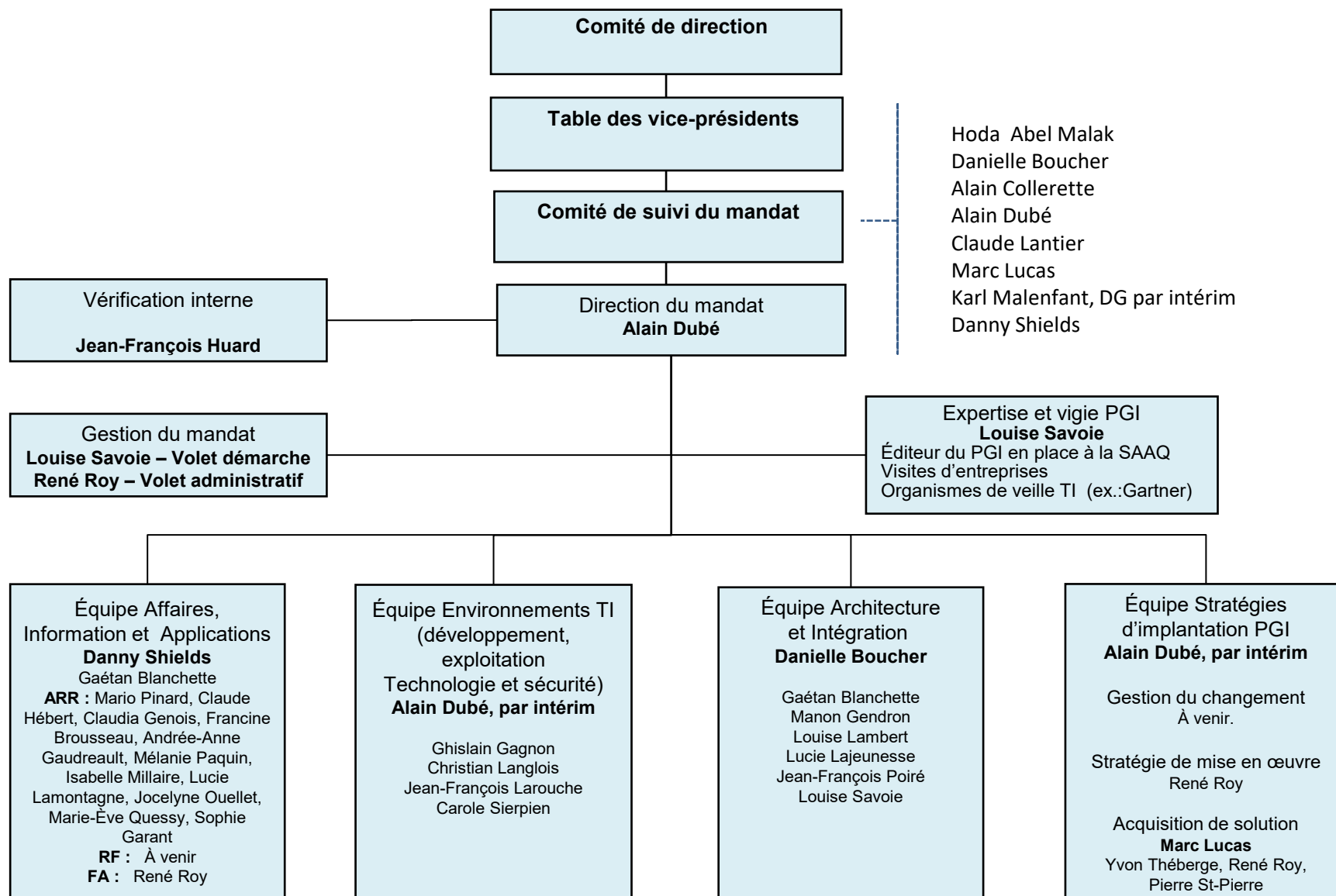
Pour l'appariement, la sélection des données sera faite en fonction des données requises par les 5 scénarios d'affaires



Scénarios de l'accès au réseau routier (ARR) et du Fonds d'assurance (FA)



MOP - Organisation du mandat



MOP - Organisation du mandat

Équipe Gestion du mandat

- Définition de la démarche de réalisation du mandat
- Supervision de la réalisation des biens livrables
- Planification et suivi des efforts dans EPM

Équipe Affaires, Information et Applications

- Identification et description des thèmes, *des besoins d'affaires* et des devis
- Réalisation des activités d'appariement et d'évaluation du PGI de concert avec l'éditeur du PGI

Équipe Environnements TI (développement, exploitation Technologie et sécurité)

- Identification et description des thèmes et *des besoins TI*
- Réalisation des activités d'appariement et d'évaluation du PGI de concert avec l'éditeur du PGI

Équipe Architecture et Intégration

- Architecture globale de la solution dans un contexte de PGI
- Participation aux activités d'évaluation et d'appariement du PGI
- Consolidation des résultats d'évaluation et d'appariement
- Actualisation du dossier d'affaires
- Présentations à la direction

MOP - Organisation du mandat

Équipe Stratégies
d'implantation PGI

- Identification et définition des éléments de stratégie d'implantation d'une solution PGI (gestion du changement, mise en œuvre)
- Stratégie d'acquisition et critères discriminants pour la sélection d'un PGI et d'un intégrateur

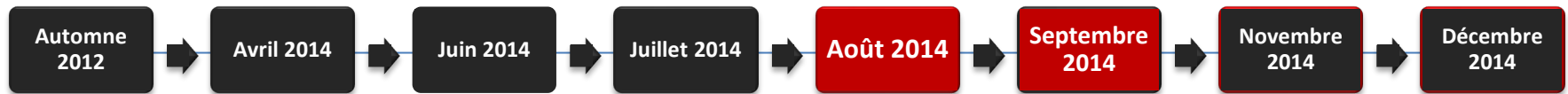
Expertise et vigie PGI

- Suivi des preuves de concept de processus avec l'éditeur du PGI (en place à la SAAQ)
- Organisation des visites d'entreprises
- Coordination et validation des questions à transmettre aux organismes de veille en TI

Vérification Interne

- Suivi de l'alignement du mandat aux objectifs stratégiques 2011-2015 quant à la réussite du virage technologique tout en poursuivant l'évolution des affaires : modernisation des actifs, plan de finalisation des travaux, processus de développement

Ce qui a été réalisé à ce jour et prochaines étapes à très court terme



Réalisations à ce jour

- Définir et mettre en place l'approche de positionnement et les outils requis
- Inventorier les thèmes d'évaluation et d'appariement du PGI
- Démarrer la documentation des thèmes
- Présenter l'approche de positionnement PGI au comité de gestion VPTI
- Présenter l'approche du positionnement et sa portée à l'éditeur de PGI pour valider sa faisabilité et convenir des prochaines étapes

Prochaines étapes à très court terme

- Finaliser la documentation des thèmes (incluant la validation et bonification des scénarios par les lignes d'affaires)
- Conduire une rencontre de démarrage à l'ensemble des intervenants (MOP & approche de positionnement PGI)
- Revoir en détail la portée des thèmes avec l'éditeur PGI ainsi que le calendrier des activités que celui-ci aura proposé

Exemple d'un scénario de l'accès au réseau routier (ARR)

(*version « document de travail »*)

-> atelier de validation avec ARR semaine du 8 septembre

ANNEXE

3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

- Caractéristiques du scénario:
 - Un client se présente chez un mandataire pour enregistrer une transaction faite chez un commerçant dans laquelle il a vendu son vieux véhicule au commerçant et fait l'acquisition d'un véhicule neuf qu'il voudra immatriculer en copropriété :
 - Service 1:
 - Il profite de l'occasion pour enregistrer un changement d'adresse:
 - Déménagement d'une zone (Montréal) ou il avait payé la contribution de 75\$ pour le transport en commun (OPT) à une zone (Wendake) ou il devra maintenant payé 35\$ pour cette contribution;
 - Comme sa nouvelle adresse est sur une réserve indienne, il pourra bénéficier des privilèges de son statut d'indien pour ses futures transactions;
 - Service 2:
 - Il laisse au commerçant un véhicule promenade qui lui appartenait à lui seul et pour lequel il avait encore 2 mois 1/2 de validité du privilège;
 - Une première attestation de transaction avec un commerçant (ATAC) contient les renseignements nécessaires pour permettre de transférer le véhicule au nom du commerçant et libérer la plaque pour qu'elle puisse éventuellement être réutilisée par le client.
 - Il aura droit aux crédits suivant sur les éléments suivants (payés d'avance) pour les 2 mois non consommés (1) en fonction des montants réellement payés au moment du renouvellement du privilège (utilisation de la tarification 2013 dans tableau en annexe 1):
 - Droits d'immatriculation, contribution d'assurance et taxe appliquée sur cette contribution s'il y a lieu, contribution OPT.
 - Il désire que la SAAQ lui émette un chèque pour ces crédits parce qu'il ne veut pas les appliquer sur le nouveau véhicule acquis.

(1) La règle d'affaire pour le calcul est normalement le paiement complet du mois dès qu'une journée est consommée dans ce mois (2 mois ½ restant d'utilisation pour la période en cours + le renouvellement = 15 mois)

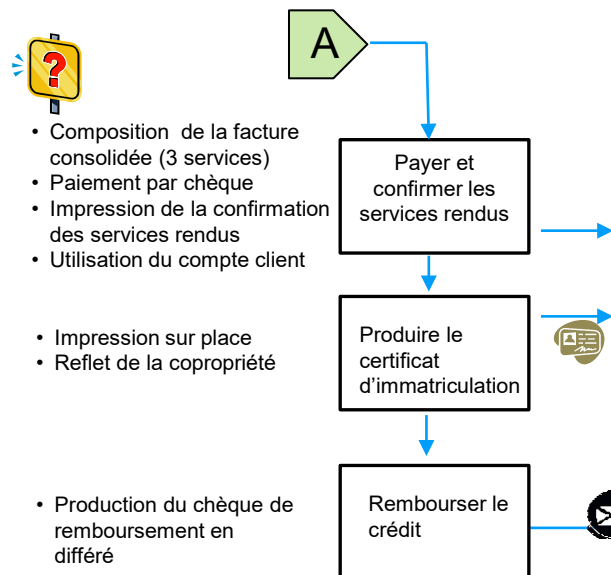
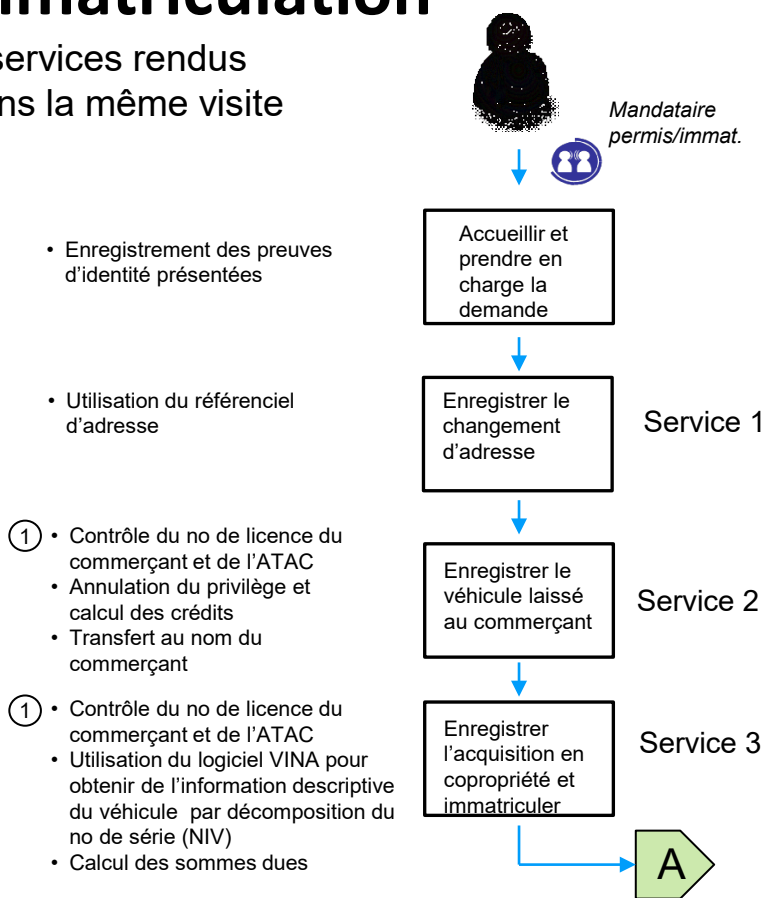
3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

- Caractéristiques du scénario (suite):
 - Service 3:
 - Il désire immatriculer le nouveau véhicule qu'il acquiert en copropriété avec sa conjointe. C'est lui qui est désigné comme propriétaire responsable;
 - Une 2ème ATAC donne les renseignements nécessaires sur l'identité des 2 copropriétaires et le prix de vente. Une description de véhicule neuf (DVN) donne toute l'information descriptive du véhicule;
 - La détermination de la catégorie d'usage et le calcul des sommes dues pour l'immatriculation du nouveau véhicule prennent en compte les éléments suivants:
 - Le véhicule a été acquis pour la somme de 52,000\$ ce qui fait en sorte qu'un montant équivalent à 1% de l'excédant de 40,000\$ doit être perçu comme droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules de luxe;
 - La taxe de vente à percevoir pour le ministère du revenu Québec est de 9,98% du prix de vente
 - Devant le choix de payer une immatriculation pour la période d'utilisation restante avant sa date de renouvellement et la possibilité de renouveler maintenant pour 12 mois additionnels, le client choisit de renouveler;
 - » Le client peut bénéficier d'un transfert de droit et de contribution d'assurance pour le mois en cours suite au fait qu'il a laissé un véhicule en échange et que la transaction est enregistrée à son dossier (comme responsable). La période à couvrir pour la tarification est donc de 14 mois au lieu de 15 (1).
 - » Pour la tarification des droits d'immatriculation, de la contribution d'assurance des frais d'administration et du coût pour la plaque, se référer à la table de paramètres en annexe 1. Les 2 mois restants seront tarifés selon les barèmes 2013 et les 12 mois additionnels selon les barèmes 2014.
 - » Comme le client peut bénéficier de son statut d'indien, il sera exempté de la taxe sur les produits et services de 9% normalement chargée pour la contribution d'assurance
 - » Après vérification de la nouvelle adresse, on doit tenir compte de la nouvelle contribution proportionnelle à l'OPT non taxable.
 - Le nouveau certificat est émis en point de services et est émis au nom du client avec la mention « en commun ». Les liens sont faits au système pour être en mesure de retracer la copropriétaire.

(1) La règle d'affaire pour le calcul est normalement le paiement complet du mois dès qu'une journée est consommée dans ce mois (2 mois ½ restant d'utilisation pour la période en cours + le renouvellement = 15 mois)

3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

3 services rendus
dans la même visite



Document de travail

- Comme mesure de contrôle de la fraude, la SAAQ fait un suivi serré des commerçants et de l'utilisation des ATAC
 - Le commerçant détenait-il une licence valide au moment de la vente?
 - L'ATAC utilisée fait-elle partie du lot que la SAAQ lui a acheminé?

3- Scénario de fonctionnement – Transaction d'immatriculation

- Éléments de prise en charge ou de compatibilité à vérifier:
 - Utilisation du référentiel d'adresse
 - Création d'une immatriculation en copropriété
 - Utilisation d'un logiciel (VINA) pour valider le no de série du véhicule (NIV) et obtenir automatiquement l'information descriptive du véhicule par décomposition.
 - Facturation, paiement et preuve de service rendu
 - Calculs de tarification complexes
 - Calcul d'un crédit
 - Intégration de plusieurs services dans la composition de la facture (notion de panier de services)
 - Liens avec le compte client
 - Contrôle des pièces officielles
 - Performance du cycle transactionnel avec le client
 - Organisation de l'information pour l'exploitation informationnelle
 - Concepts de « cycle de relation avec la clientèle » et de « visite »

Sommaire des paramètres de tarification

	2013	2014
OPT Montréal	75\$	75\$
OPT Wendaké	35\$	35\$
Contribution additionnelle Véhicules de luxe (applicable sur le montant de vente excédant 40,000\$)	1% de l'excédent	1% de l'excédent
Taxe de vente (perception pour revenu Québec)	9,98%	9,98%
Droits d'immatriculation (base annuelle)	111\$	112\$
Contribution d'assurance (base annuelle)	117,43\$	118,49\$
Taxe sur la contribution d'assurance (lorsqu'applicable)	10,57 \$ (9%)	10,67\$ (9%)
Frais d'administration sur chg d'adresse (serv. 1)	0 \$	0 \$
Frais d'administration sur annulation privlg (serv. 2)	0 \$	0 \$
Frais d'administration sur immatriculation (serv.3)	4,25 %	4,30 %
Coût pour la plaque d'immatriculation	2,15\$	2,15\$